



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-15928>

Département(s) de publication : 09

Annonce n° 24-15928

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Départemental de l'Ariège (09)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22090001300016

Ville : FOIX CEDEX

Code postal : 09001

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 09

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2023ER475

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service des Marchés Publics

Adresse mail du contact : smarches@ariege.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** -Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants -Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement -Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ; -Le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés -Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi en France, il doit produire une déclaration sur l'honneur justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le

cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) -Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés : Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, il doit produire une déclaration sur l'honneur attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents -Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus -Copie de ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Attestation d'assurance :- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; -Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; -Références de service ou fournitures similaires : présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; -Liste des moyens techniques : déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; -Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 01/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : -Prix des prestations : 40% -Valeur technique : 55% -Performance en matière de protection de l'environnement : 5%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Prestations de réalisation d'études topographiques et de documents d'acquisitions foncières topographiques et parcellaires - Ensemble du département

Code CPV principal - Descripteur principal : 71351500

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec montant maximum Délai de validité des offres 6 mois à compter de la date limite de remise de l'offre.

Lieu principal d'exécution du marché : Département de l'Ariège

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 210000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier sur tout ou partie de l'offre avec les 3 candidats les mieux classés.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/02/2024

